

COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

STRASBOURG - Samedi 07 Mai 2011

Rédigé par Gérard DESRUES Secrétaire National

Ordre du jour

- ☞ Allocution d'ouverture de Philippe Jaworski, président délégué de la section Alsace.
- ☞ Mot d'accueil du président national.
- ☞ Ouverture de la séance.
- ☞ Appel des représentants des sections et des membres élus du conseil d'administration.
- ☞ Désignation du président de séance.
- ☞ Minute de silence.
- ☞ Validation de la section " ALSACE ".
- ☞ Présentation des différents rapports
 - ◆ Rapport moral du président national.
 - ◆ Rapport financier du trésorier national.
 - ◆ Rapport du vérificateur aux comptes.
- ☞ Approbation des rapports.
- ☞ Examen et vote des résolutions présentées par le trésorier national.
- ☞ Cotisations 2012.
- ☞ Assemblée générale 2012.
- ☞ Assemblée générale 2013.
- ☞ Vote de création de la section « ALSACE »
- ☞ Points divers.
- ☞ Election du tiers sortant.
- ☞ Réunion du conseil d'administration extraordinaire.
- ☞ Remise des récompenses.
- ☞ Clôture de la séance.

Allocution d'ouverture de Philippe Jaworski, président délégué de la section Alsace

(Texte intégrale)

Monsieur le président national de l'Acomar, Cher Roger.

Messieurs les membres du bureau national, Victor, Philippe, Gérard (D), Gérard (B).

Messieurs les présidents délégués de sections.

Mesdames et Messieurs.

Chers membres.

Chers amis.

Je suis ravi et honoré de vous accueillir à Strasbourg, au nom de la très jeune section Alsace dont la naissance fut programmée le 13 juin de cette année, sous le parrainage de Roger Orsini notre président national. Cet accouchement n'eut été possible sans les efforts conjugués de nos amis du Haut Rhin et du Bas Rhin.

Je ne vous apprendrais rien en vous disant que l'Alsace et le Grand Est font partie des grands pourvoyeurs en hommes de la marine nationale. Paradoxalement, si loin des côtes le Grand Est aime et s'engage dans la marine nationale, malgré son histoire tumultueuse entre son attachement à la France et les prétentions allemandes.

La section Alsace est surtout née du dévouement de tous les membres résidant dans le Haut Rhin et le Bas Rhin qui perpétuent les valeurs acquises pendant leurs périodes de service plus ou moins longues.

Nous ambitionnons tous dans notre région, au travers de l'Acomar, d'occuper une place prépondérante pour l'éclat et le rayonnement de la marine nationale. L'organisation de cette assemblée générale en est la preuve. Le dévouement de chaque membre, du délégué national du Grand Est au membre le plus récemment enrôlé, paraîtra clairement tout au long de ce week-end.

Je vous souhaite à toutes et à tous des travaux fructueux et des moments de détente et de convivialité. J'aimerais parler plus longuement du désir de m'ouvrir aux amicales et aux autres associations marines de notre région, auprès desquelles j'ai commencé à poser des jalons. L'état d'esprit des anciens marins du Grand Est est qu'il faut nonobstant les casquettes des différentes associations et amicales marines, préserver ce qui nous unit, à savoir que tous nous avons goûté au même sel et que cela ne peut en aucun cas nuire à la marine.

Je me joins aux membres de ma section pour vous souhaiter une fois encore un excellent et agréable séjour dans notre région, ainsi qu'une assemblée générale déterminante.

Je donne la parole à notre président national, Roger Orsini, pour l'ouverture de l'assemblée générale.

Merci de votre attention.

Mot d'accueil président national

Le président Orsini remercie Philippe Jaworski de son accueil. Il remercie les membres de la jeune section Alsace pour leur investissement dans la préparation des deux journées. Il prend ensuite la parole pour accueillir les membres ([voire "Mot d'accueil de président national" en annexe](#)).

Ouverture de la séance

Le président Orsini ouvre la séance en ces termes :

« En ma qualité de président national j'ai l'honneur, le privilège et le très grand plaisir de déclarer ouvert le congrès national 2011 de l'Association Centrale d'Officiers mariniers et de **MA**rins de Réserve siglée ACOMAR, le samedi 07 mai 2011 à 9h40 dans la salle d'honneur du Quartier Lecourbe, dans les locaux de la légion étrangère à Strasbourg.

L'ordre du jour afférant à l'assemblée générale nationale statutaire ordinaire devra être entièrement développé et traité. Les mises aux suffrages concernant les chapitres qui l'imposent spécifiquement se feront sur le principe du vote à main levée s'il ne se trouve personne pour réclamer le vote à bulletin secret ».

Le président national décline ensuite l'ordre du jour repris ci-dessus.

Appel des représentants des sections et des membres élus du conseil d'administration

Le secrétaire national procède à l'appel des sections et des administrateurs. 14 sections sur 20 sont présentes ou représentées, ainsi que 21 administrateurs sur 29 qui représentent un total de 60 voix. Le quorum des 2/3 étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut être valablement délibérer ([Fiche de pointage en annexe](#))

Désignation du président de séance

Pour ne pas déroger à la tradition il est proposé aux membres que Philippe Jaworski, président délégué de la section organisatrice soit le président de séance. La proposition acceptée à l'unanimité.

Minute de silence

Le président Orsini demande une minute de silence en mémoire des Acomarins et marins qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale, ainsi que des militaires de toutes armes en opérations extérieures qui ont payés de leurs vies le service de la paix.

Rapport moral et d'orientation du président national Roger ORSINI

Vous trouverez le texte intégral en annexe ([Rapport Moral du Président](#)). Mis au vote, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Vous trouverez également le rapport en annexe son rapport d'activité annuel ([Rapport d'activités annuelles du Président National](#)).

Adoption du rapport moral et d'orientation :

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 60.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport financier du trésorier national

Gérard Bouhallier, notre trésorier national prend la parole :

« Il me revient donc de vous présenter les comptes de notre association pour la période de 1^{er} janvier au 31 décembre 2011. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration en sa séance du 16 avril 2011.

Les comptes soumis à votre approbation concernent pour la première fois les comptes du siège et les comptes des sections. Je remercie une nouvelle fois l'ensemble des présidents délégués et des trésoriers qui ont facilité la communication de leurs comptabilités. Voir annexe ([Bilan financier](#)).

L'ensemble de la comptabilité a été transmise à notre vérificateur aux comptes. Les pièces comptables et le comptabilité du siège ont été vérifiés au siège de l'association le mercredi 06 avril 2011 ».

Adoption du rapport financier :

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 60.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Rapport du vérificateur aux comptes Daniel Hupont

Retenu à son domicile pour raison de santé Daniel Hupont a donné pouvoir au trésorier national pour lire aux membres réunis en assemblée générale, son rapport de vérification que vous trouverez en annexe ([Rapport du vérificateur aux comptes](#)).

Adoption du rapport du vérificateur aux comptes :

Contre = 0.

Abstention = 0

Pour = 60.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Daniel est vivement remercié pour la qualité et précision de son travail. Chacun étant conscient des efforts déployés pour le bien de l'association.

Daniel recherche un adjoint ayant de bonnes connaissances en comptabilité, pour le seconder dans un premier temps, puis le remplacer quand, comme annoncé depuis longtemps, il décidera de passer la main.

Présentation et vote des résolutions

Gérard Bouhallier présente les résolutions soumises aux votes.

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2010

Délibération :

« Après avoir entendu le rapport financier du trésorier national et la lecture du rapport du vérificateur aux comptes, l'assemblée générale ordinaire approuve le compte financier de l'ACOMAR pour l'exercice courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 ».

Adoption de la résolution :

Contre = 0.

Abstention = 0.

Pour = 60.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT DEFICITAIRE DE L'EXERCICE 2010

Délibération

Le résultat déficitaire de l'exercice du siège, d'un montant de 1669,24€ reste enregistré au compte 119 « Report à nouveau déficitaire ».

Le résultat déficitaire de l'exercice des sections : Corse (15,90€) – Dôme-Ardèche (95,36€) – Loire-Atlantique (220,88€) – Champagne-Ardenne (61,70€) – Lorraine (103,20€) – Auvergne (211,00€) – Bas-Rhin (840,46€) – 850,46€) – Haut-Rhin (115,41€) – Ile de France (515,79€) – Var (140,75€) restent enregistré au compte 119 « Report à nouveau déficitaire » de chaque section.

Le résultat excédentaire de l'exercice 2010 des autres sections de 3108,22€ sera affecté au compte 10683 « réserve de trésorerie provenant du résultat » pour le montant propre à chaque section.

Adoption de la résolution :

Contre = 0.

Abstention = 0.

Pour = 60.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Cotisation 2012

A l'assemblée générale ordinaire de Paris, le 05 juin 2010, il a été convenu que la quote-part nationale reversée en 2012 serait de 16€, soit un relèvement de 1€.

Il est aussi rappelé qu'à cette assemblée générale, il avait été convenu de mettre aux voix une augmentation systématique de 1€ pendant 3 ans (durée d'une mandature). Ceci afin de palier à une éventuelle diminution de la subvention liée à la conjoncture actuelle.

Vote de la cotisation et de l'augmentation systématique :

Contre = 0.

Abstention = 0.

Pour = 60.

Les augmentations sont adoptées à l'unanimité.

Assemblée générale 2012.

Philippe Chovet qui organise l'assemblée générale ordinaire à Marseille en 2012, pour les 80 ans de l'ACOMAR, présente ses premières recherches.

L'assemblée se déroulera sur le site du jardin du Faro, dans l'amphithéâtre de l'institut de médecine tropicale.

Contrairement à ce qu'il avait d'abord été envisagé il n'y aura pas de soirée dansante. En effet, après recherche, le seul endroit le moins cher se trouve être le cercle interarmes de Marseille qui propose la soirée à 98€ par personne.

Le repas de midi sera pris au dit cercle qui propose un repas de base, hors boisson, à 14,50€.

Il est prévu un dépôt de gerbe au monument des " Marins péris en mer ", ainsi qu'un détachement en armes de la PMM de Marseille.

Le logement est envisagé à l'hôtel des Gens de Mer ou à l'hôtel B&B. Il est difficile de donner un prix maintenant. Aujourd'hui la chambre deux personnes standard aux Gens de Mer est à 51€ et B&B à 66€.

Le coquetel de fin de journée se fera soit sur la terrasse de Marine Marseille si le temps est clément avec nous, dans le cas contraire ce sera la salle d'honneur de l'institut de médecine tropicale qui accueillera.

En raison de la campagne électorale de la présidentielle et des législatives qui débute début Avril, il est demandé à l'assemblée générale de déroger à l'obligation statutaire de faire celle-ci courant du premier trimestre de l'année N+1. Il est proposé de profiter du mois de la mer dans le cadre de " Septembre en mer " organisé par toutes les associations marines. La date retenue est le samedi 15 septembre, avec possibilité de prolongation individuelle le dimanche 16.

Vote de la proposition de changement de date :

Contre = 0.

Abstention = 0.

Pour = 60.

La date du 15 septembre est retenue à l'unanimité.

Assemblée générale 2013

Comme arrêté au conseil d'administration du 16 avril, la période retenue est fixée du 06 au 17 mai 2013, soit un séjour de 12 jours et 10 nuits en demi-pension.

Philippe Chovet et Gérard Bouhallier vont vous proposer très prochainement un préprogramme tarifé que vous pourrez communiquer à vos membres.

Le CA proposait également une évaluation quantitative par section, pour l'assemblée générale. Comme d'habitude cinq sections et cinq délégations ne se sentent pas concernées par la vie de l'association puisqu'elles n'ont pas répondu, ne serait-ce pour dire qu'il y aurait personne. Aujourd'hui le nombre de participant serait de 57.

Validation de la section « Alsace »

La création de la section « ALSACE » ayant été approuvée par le conseil d'administration du 16 avril 2011, elle doit être, conformément à nos statuts, officialisée par un vote de l'assemblée générale.

Approbation de la création de la section « ALSACE » :

Contre = 0.

Abstention = 0.

Pour = 60.

La création de la section « ALSACE » est adoptée à l'unanimité.

Points diverses

Forum des associations a la mairie de 15^{ème} arrondissement de Paris

Nicole Bedel nous informe que dans le cadre du forum des associations de la mairie du 15^{ème}, les 10 et 11 septembre, elle a inscrit la section Ile de France. Elle invite tous ceux qui se trouveraient dans la capitale à rendre visite au stand de l'Acomar Ile de France.

Fiche de poste

Le secrétaire national rappelle l'origine de la création de cette fiche. Il exprime son vif mécontentement devant le manque de réactions (sauf trois exceptions) pour honorer les postes proposés, surtout lors que l'on connaît la genèse de sa création.

Il précise que les postes proposés ne sont pas réservés aux seuls présidents délégués mais à l'ensemble leurs membres, encore fait t'il que le document soit ventilé dans les sections.

Election du tiers sortant

Avant de commencer Victor Lengrand demande la parole pour expliciter les raisons de son retrait de toutes fonctions électives, commissions ou missions au titre de l'Acomar.

Il est ensuite procédé au renouvellement du tiers dans les conditions suivantes :

Premier collègue

Yves Ascione ⇒ se représente.

Philippe Jaworski (ex section Bas Rhin) ⇒ ne se représente pas à ce titre.

Pascal Gosciniak et Laurent Berhault ⇨ se représentent.
Robert Lenoir et Jean-Marc LARCHEVÊQUE ⇨ se représentent.
Robert Moisan et Emmanuel Duclos ⇨ se représentent.
Roger ORSINI ⇨ se représente avec un suppléant Roland Robelin.

Reconduction des sortants du premier collège

Contre = 0.
Abstention = 0.
Pour = 60.
Les sortants sont reconduits à l'unanimité.

Deuxième collège

Eric Fraisse et Jean-Paul Schmidt ⇨ se représentent.
Jean-Pierre Delattre ⇨ se représente.
Alain Lelay ⇨ se représente.

Reconduction des sortants du deuxième collège

Contre = 0.
Abstention = 0.
Pour = 60.
Les sortants sont reconduits à l'unanimité.

Présente sa démission du premier collège

Pour la section Lorraine ⇨ Marie-France Lecart, présidente déléguée sortante.

Acceptation de la démission

Contre = 0.
Abstention = 0.
Pour = 60.
La démission est adoptée à l'unanimité.

Présente a démission du deuxième collège

Victor Lengrand.
Yannick Joly et Michel Barbagallo.

Acceptation des démissions

Contre = 0.
Abstention = 0.
Pour = 60.
La démission sont adoptées à l'unanimité.

Demande à entrer au premier collège

Pour la section Haute Normandie ⇨ Luc Depuydt (titulaire) et Damien Leroy (suppléant).
Pour la section Alsace ⇨ Philippe Jaworski (titulaire) et André Jost (suppléant).
Pour la section Lorraine ⇨ Yannick Joly (titulaire) et Michel Barbagallo.

Acceptation des entrées au premier collège

Contre = 0.
Abstention = 0.
Pour = 60.
Les entrées au premier collège sont adoptées à l'unanimité.

Réunion du conseil d'administration extraordinaire

La mandature du président national et de son bureau étant arrivée à son terme, il convient de réunir un conseil d'administration extraordinaire pour procéder à l'élection du nouveau bureau et du président national.

Appel du conseil d'administration

Le secrétaire procède à l'appel des collègues.
Présents au premier collège = 13/20
Présents au deuxième collège = 8/11

Total premier et deuxième collège = 21/31

Le quorum des 2/3 est atteint à la limite basse. Le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Elections du nouveau bureau.

Aucunes demandes aux postes du bureau national n'étant parvenues au siège et aucun postulant ne s'étant signalé à l'énoncée des postes à pourvoir, hormis le MP(H) Robert Lenoir au poste de vice-président laissé vacant par la démission de Victor Lengrand, il est proposé au conseil d'administration le bureau suivant :

Président national : LV® Roger Orsini ⇒ se représente.

Secrétaire national : MJR(H) Gérard Desrues ⇒ se représente.

Secrétaire national adjoint : MP(H) Robert Lenoir ⇒ se représente.

Secrétaire national adjoint : QM1(H) Bernard Goillot ⇒ se représente.

Trésorier national : SM(H) Gérard Bouhallier ⇒ se représente.

Trésorier national adjoint : Poste à pourvoir.

Vice-présidents :

MP(H) Philippe Chovet ⇒ se représente.

MJR(H) Gérard Desrues ⇒ se représente.

MP(H) Robert Lenoir ⇒ se présente.

Aucune objection n'étant relevée sur les noms proposés, le vote du conseil d'administration est le suivant :

Contre = 0.

Abstention = 0.

Pour = 21.

Le bureau de la mandature 2011 – 2014 est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Remise de distinction

Coupe Courthéoux

A l'issue de la commission nationale des réserves l'amiral Antoine de Roquefeuil remet la coupe COURTHEOUX au PM® Philippe Jaworski, président délégué de la section Alsace.

Philippe Jaworski et la section sont ainsi récompensés pour l'excellente organisation du congrès national et l'important investissement qui a aboutit à la réunion des sections Bas et Haut Rhin en une seule section Alsace.

Etoile civique d'argent

L'amiral remet également à Martin Mochel la Médaille d'Argent de l'Etoile Civique qui récompense les nombreuses années au service de l'Acomar et de son rayonnement.

Clôture de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale 2011 est déclarée close. Le président Orsini remercie les membres de la confiance qu'ils lui ont une nouvelle accordée ainsi qu'à son bureau. Il remercie également les organisateurs de la journée. Rendez-vous est pris pour 2012 à Marseille.

Après le déjeuner nous sommes tous invités à nous rendre à cérémonie au monument des " Forces Maritimes du Rhin " dont vous trouverez la relation dans le bulletin.

Gérard DESRUES
Secrétaire National

Roger ORSINI
Président National

Original signé et classé

Destinataires :

Bureau – Présidents – Conseil d'administration